

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUIN 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 12 juin 2017 à 19 h, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers M^{me} Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, Robert A. Laurence, Rénald Gabriele, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absences motivées :

Les conseillers MM. François Séguin et Gabriel Parent.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

17-06-527 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 12 juin 2017 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Transaction et quittance / Autorisation de signature
3. Avis de motion / Règlement n° 1694-16 / Stationnement (RMH 330) / Interdictions d'arrêt et de stationnement / Rues des Alouettes, du Canari et du Cardinal
4. Période de questions
5. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

17-06-528 Transaction et quittance / Autorisation de signature

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, la transaction et quittance à intervenir dans le cadre du règlement du grief n° 015-46 entre la Ville de Vaudreuil-Dorion, le Syndicat manuel des travailleuses et travailleurs de la Ville de Vaudreuil-Dorion – CSN et l'employé n° 415 ainsi que tous les documents permettant de donner plein effet à la présente résolution;

QUE le directeur général, le trésorier et directeur du Service des finances et de la trésorerie, la directrice du Service des ressources humaines et tout autre service ou employé concerné soient instruits d'appliquer la présente résolution telle que décidé aux présentes, à compter de maintenant;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

17-06-529 Avis de motion / Règlement n° 1694-16 / Stationnement (RMH 330) / Interdictions d'arrêt et de stationnement / Rues des Alouettes, du Canari et du Cardinal

Le conseiller M. Robert A. Laurence donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH) afin d'interdire l'arrêt des véhicules sur la rue des Alouettes, entre la route Harwood et la rue du Canari, et l'interdiction de stationnement sur les rues du Canari, du Cardinal et des Alouettes, entre la rue du Canari et le cul-de-sac.

« ADOPTÉE »

17-06-530 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

17-06-531 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 02 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier